



# INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES

(IUS)

Adresse : 170, Avenue Jean Paul II, Turgeau, Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : +509 40-67-88-88 / 44-64-28-28

Mail : [Administration@ius.edu.ht](mailto:Administration@ius.edu.ht)

[www.ius.edu.ht](http://www.ius.edu.ht)

## Termes de Référence des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) dans les composantes de l'IUS

### I. Le Contexte

Vu la décision des membres fondateurs du *Groupe Gouvernance Plus* du 20 février 2020 créant l'Institut Universitaire des Sciences (IUS) ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'IUS portant notamment sur les usagers de l'établissement en mars 2020 ;

Vu le document interne portant sur les missions et attributions des enseignants-chercheurs de l'IUS en mars 2020.

Considérant important de structurer l'IUS, les Statuts et le règlement intérieur de l'établissement stipulent, entre autres, au nombre des dispositions importantes, la création des postes d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) pour accompagner les composantes de l'IUS dans la gestion administrative et académique, le développement de la Recherche et la consolidation des programmes de formation.

### II. Principales fonctions et responsabilités des Attachés Temporaires de Recherche (ATER)

L'Attaché Temporaire d'enseignement et de Recherche (ATER) appuie la composante dans laquelle il est affecté dans les domaines de la production scientifique, de l'enseignement, du suivi pédagogique, de l'organisation des manifestations para-académique et du suivi des dossiers de partenariat sur la recherche.

A ce titre, il est spécifiquement chargé des tâches suivantes:

- Assurer l'encadrement et l'accompagnement réguliers des étudiants et seconder les Professeurs (PR) et les Maitres de conférences (MCF) de l'IUS afin de garantir la qualité de sa mission de service public de l'enseignement supérieur ;

- Assurer le bon fonctionnement du système de contrôle couvrant toutes les activités académiques et scientifiques de sa composante ;
- Elaborer, sous l'autorité du Directeur de la composante le budget de fonctionnement et le calendrier des activités de la composante ;
- Assurer la responsabilité de la production et de la disponibilité des statistiques administratives et académiques de la composante ;
- Evaluer les activités de la composante et transmettre le rapport y relatif à son Directeur ;
- Soumettre au Directeur de la composante les rapports requis sur toute question relevant de sa compétence

### **III. Qualification et expérience professionnelle requises**

- Détenir au moins un Master dans les domaines des sciences sociales, des Lettres et Sciences humaines, des sciences et des technologies.
- Avoir un projet de thèse clairement défini en vue d'une inscription en doctorat au sein de l'IUS ;
- Les ATER sont affectés au sein d'une composante et ont quatre ans maximum pour terminer leur formation doctorale.

### **IV. Autres connaissances et aptitudes souhaitées**

- Avoir un goût prononcé pour l'enseignement et la recherche ;
- excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et capacité de leadership ;
- aptitude à gérer le changement dans des situations complexes ;
- aptitude à créer des mécanismes d'encadrement et d'accompagnement au profit des étudiants.

### **V. Principaux indicateurs de performance**

- Les rapports d'exécution du calendrier des activités académiques et de recherche dans sa composante d'affectation (Faculté ou Centre/ Laboratoire) ;
- La production des statistiques sur la production et la vulgarisation des données académiques et scientifiques de l'Université.

### **VI. Dépôt de candidature**

Les candidats peuvent déposer à l'administration centrale de l'IUS **au plus tard le xxxxxx** leur dossier complet comprenant :

- **Une lettre de motivation ;**
- **CV actualisé ;**
- **Copies des diplômes.**